Publié le 28/09/2026

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20260917-D13_08_2026-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 17 septembre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 29
Excusés : 3
Absents : 1

Date de la convocation :
10/09/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Albert CORNUAU

N° interne de l'acte :
D13_08_2026

jeudi 17 septembre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Florian PELATAN), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres excusés
Laurent BALDOVINI,

Membres Absents :
Sandrine VIGNIAL

Vente de deux terrains (commune déléguée de La Flocellière)

Monsieur le Maire indique que :

- Monsieur et Madame Jeem's SIONNEAU ont souhaité se porter acquéreurs du terrain communal cadastré D 1110 d'une surface de 87 m².
- L'indivision VANHEE/HURTAUD a souhaité se porter acquéreur de la parcelle D 1109 d'une surface de 4 m²

Au préalable, le déclassement de la parcelle faisant partie de la voirie communale a été approuvé par le Conseil Municipal.

Le service des domaines, consulté à cet effet, a évalué le prix de vente de ce terrain à 270 € HT.

Monsieur le Maire propose de

- Vendre au prix de 2,60 € le m² la parcelle D 1110 à Monsieur et Madame Jeem's SIONNEAU et la parcelle D 1109 à l'indivision VANHEE/HURTAUD
- L'autoriser à signer l'acte notarié correspondant, les frais de celui-ci et de géomètre étant à la charge des acquéreurs.
-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : unanimité

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20260917-D13_08_2026-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Albert CORNUAU

MAIRIE DE SEVREMONT
85700